



MAIRIE DE SAINT-BOIL

Compte-rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du MARDI 14 AVRIL 2015 à 20 heures 30.

Président : Monsieur Joël DESSOLIN, Maire.

Secrétaire : Monsieur Aurélien RIZET.

Présents : MM. Joël DESSOLIN, Hervé VERJUX, Alban VUILLOT, Aurélien RIZET, Patrice BOURGEOIS et Mmes Christine LABRY, Annie GELIN, Michèle TERRIER.

Absents : Monsieur Pierre LOUNTALA, excusé et représenté par Mme Christine LABRY, Monsieur Laurent DEGIVRY, excusé et représenté par Mr Joël DESSOLIN et Mme Sandra LANNEAU, excusée et représentée par Mme Annie GELIN.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé :

- d'**approuver le compte-rendu de la séance du 02/04/2015 ;**
- **de voter, à l'unanimité, le Budget Primitif « Commune » 2015** qui s'équilibre comme suit :
 - Dépenses et Recettes de Fonctionnement 402 590,00 €
 - Dépenses et Recettes d'Investissement 694 218,00 € ;
- **de voter, à l'unanimité, le Budget Primitif « Réseau d'Assainissement » 2015 :**
 - Dépenses d'Exploitation 66 693,00 €
 - Recettes d'Exploitation 129 375,00 €
 - Dépenses d'Investissement 247 909,00 €
 - Recettes d'Investissement 310 591,00 € ;
- d'accepter la **participation de la Commune au SYDESL pour les travaux d'enfouissement du réseau France-Télécom** (poste « Chanceau » et reprise poste « Bourg ») pour un montant de 12 800,00 € qui sera réparti sur 5 ans, soit 2 560,00 € par an ;
- de choisir la **façon traditionnelle de numérotter les habitations** et de demander un devis de fourniture des plaques à la SARL « Signaux GIROD-Val de Saône » ;
- de **donner leur accord** à Monsieur Florian CURTIL **pour la réalisation de travaux de drainage sur des terrains communaux** sis à « La Goua » et à « Le Tronchy » pour une superficie de 10 ha 75 a, en précisant que la Commune n'est pas engagée financièrement ;
- de **passer commande de 2 radars pédagogiques** à installer aux entrées nord et sud du Bourg ;
- d'envoyer une lettre recommandée à un administré domicilié **route de Chaomois** pour lui demander de **ne plus stationner ses véhicules le long de cette voie communale ;**
- suite à la proposition de Monsieur SICAUD de **vendre à la Commune l'emplacement de l'ancien Hôtel de la Poste**, de **ne pas donner suite**, le prix proposé étant trop élevé ;
- d'informer que le SDIS a donné réponse à la lettre du Maire de décembre 2013, relative à l'**intervention des Pompiers de SAINT-BOIL à SAULES** : il est confirmé

.../...

qu'ils n'ont le droit d'intervenir que sur le territoire de la Commune de SAINT-BOIL ;

- de donner lecture de la lettre de l'Inspection Académique de DIJON qui alerte le Maire que **l'effectif des élèves de l'Ecole de SAINT-BOIL est en baisse sensible** ;
- d'accepter le devis, d'un montant de 3 240,00 €, pour la **réfection du Chemin du Viaduc** ; cette somme sera répartie entre les Communes de CULLES-LES-ROCHES, SAINT-BOIL et SAULES ;
- de **retenir le devis du Cabinet CHARPENTIER pour l'étude de la réhabilitation de la station d'épuration** du Bourg.
-
- La séance est levée à 23 heures 30.

Fait à SAINT-BOIL, le 24 avril 2015.

Le Maire,
J. DESSOLIN,

